

EN CE 9 DÉCEMBRE ET POUR SES 120 ANS, LES SOCIALISTES DE L'AISNE HONORENT LA LOI 1905

À l'occasion du 120^e anniversaire de la loi de 1905, notre nation rend hommage à un texte fondateur qui a façonné durablement le visage de la République. En affirmant la séparation des Églises et de l'État, cette loi a consacré la liberté de conscience comme principe cardinal, garantissant à chacun le droit de croire ou de ne pas croire, et permettant à toutes les convictions de coexister dans un cadre commun. Elle a représenté un immense progrès démocratique : celui d'un État impartial, qui ne privilégie aucune religion et protège toutes les expressions spirituelles dans le respect de l'ordre public.

Plus que jamais, l'actualité de la loi de 1905 s'impose comme une évidence. À l'heure où les tentatives de division menacent la cohésion nationale, la laïcité demeure une boussole indispensable. Elle n'est ni un instrument de confrontation ni une mise à distance des croyances : elle est la garantie de l'égalité entre les citoyens, la condition d'une société apaisée et le socle sur lequel construire l'avenir commun. En célébrant les 120 ans de ce texte essentiel, nous réaffirmons notre attachement indéfectible à cet équilibre précieux entre liberté, neutralité de l'État et fraternité républicaine.

Les socialistes de l'Aisne tiennent aujourd'hui à réaffirmer avec force leur attachement indéfectible à la laïcité et leur engagement de tous les instants à sa défense.